

# Le DROIT OUVRIER

**DROIT DU TRAVAIL – PRUD'HOMIE – SÉCURITÉ SOCIALE**

## Sommaire

## DOCTRINE

Colloque de l'équipe de droit social de l'Université de Strasbourg, UMR 7354 DRES  
(13 février 2020)

### **Le CSE : acteurs et actions en matière de négociation collective**

**Fleur Laronze** : Introduction

**Laurence Pécaut-Rivolier** : Il était une fois la représentation collective : l'employeur, les syndicats, la DIRECCTE et le juge

**Ylias Ferkane** : Le CSE comme agent de la négociation collective

**Benjamin Dabosville** : Les outils de coordination entre le CSE et ses satellites (commissions, représentants de proximité)

**Catherine Barthel-Fuentes** : Des instances séparées à l'instance unique : quelle place pour la santé au travail ?

**Sabrina Mraouahi** : L'expert du CSE

**Christelle Lecœur** : Le conseil d'entreprise

**Fabrice Rosa** : La nature juridique des accords conclus « au sein » du CSE

**Inès Meftah** : La négociation ayant pour objet ou acteur le CSE : entre délitement et altération du lien entre négociation collective et revendication

**Pierre Dulmet et Emmanuel Andréo** : Le CSE : regards sur les difficultés pratiques et propositions de solutions

## JURISPRUDENCE

Représentativité : le soutien financier de la confédération ne constitue pas un facteur de remise en cause de l'indépendance financière du syndicat

**Cour de cassation (Ch. Soc. 26 février 2020)** – Note **Tristan Chevalier** (p. 654)

Non-déduction des revenus de remplacement en cas de violation du principe d'égalité entre l'homme et la femme

**Cour de cassation (Ch. Soc. 29 janvier 2020)** – Note **Isabelle Meyrat** (p. 658)

Vers un déplacement du fardeau de la preuve des heures de travail

**Cour de cassation (Ch. Soc. 18 mars 2020)** – Note **Sophie Misiraca** (p. 661)



**REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL**

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX – www.cgt.fr

## Doctrines

*Colloque de l'équipe de droit social de l'Université de Strasbourg, UMR 7354 DRES  
(13 février 2020)*

## LE CSE : ACTEURS ET ACTIONS EN MATIÈRE DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

<b>Introduction</b> par <b>Fleur Laronze</b> , Maître de conférences HDR en droit social, Université de Haute-Alsace, UMR DRES, Université de Strasbourg, Directrice adjointe de la MISHA, USR 32227, Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme, Alsace .....	589
<b>Il était une fois la représentation collective : l'employeur, les syndicats, la DIRECCTE et le juge</b> par <b>Laurence Pécaut-Rivolier</b> , Conseillère à la Cour de cassation .....	590
<b>LE CSE comme agent de la négociation collective</b> par <b>Ylias Ferkane</b> , Maître de conférences, Université Paris-Nanterre .....	595
<b>Les outils de coordination entre le CSE et ses satellites (commissions, représentants de proximité)</b> par <b>Benjamin Dabosville</b> , Maître de conférences, responsable de l'équipe de droit social, UMR 7354 DRES, Université de Strasbourg .....	600
<b>Annexes : références des accords cités</b> .....	608
<b>Des instances séparées à l'instance unique : quelle place pour la santé au travail ?</b> par <b>Catherine Barthel-Fuentes</b> , Maître de conférences associé, Université de Strasbourg .....	610
<b>L'expert du CSE</b> par <b>Sabrina Mraouahi</b> , Maître de conférences en droit privé, Université de Strasbourg, UMR 7354 DRES .....	617
<b>Le conseil d'entreprise</b> par <b>Chrystelle Lecœur</b> , Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace ..	624
<b>La nature juridique des accords conclus « au sein » du CSE</b> par <b>Fabrice Rosa</b> , Professeur des universités, Université de Reims .....	632
<b>La négociation ayant pour objet ou acteur le comité social et économique : entre délitement et altération du lien entre négociation collective et revendication</b> par <b>Inès Meftah</b> , Maître de conférences, Université de Strasbourg, UMR DRES 7354, Institut du travail .....	640
<b>LE CSE : regards sur les difficultés pratiques et propositions de solutions</b> par <b>Pierre Dulmet</b> , Avocat au Barreau de Strasbourg, SCP Dulmet-Dörr et <b>Emmanuel Andréo</b> , Avocat au Barreau de Strasbourg, Barthélémy Avocats .....	647

## Jurisprudence

DROIT SYNDICAL – Représentativité – Critère d'indépendance – Indépendance vis-à-vis de l'employeur et indépendance financière – Appui financier de la confédération – Procédure de redressement judiciaire.

<b>COUR DE CASSATION (Ch. Soc) 26 février 2020</b> (n° 19-19397) P+B .....	654
Note <b>Tristan Chevalier</b> , Juriste FSPBA-CGT .....	655

LICENCIEMENT – Nullité – Liberté fondamentale – Atteinte au principe d'égalité entre l'homme et la femme garanti par l'alinéa 3 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 – Déduction des revenus de remplacement (non) – Normes éligibles à une sanction renforcée.

**COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 29 janvier 2020** (n° 18-21862) P+B ..... 658

Note **Isabelle Meyrat** ..... 658

TEMPS DE TRAVAIL – Preuve des heures de travail accomplies – Charge de la preuve – Régime de preuve partagée – Interprétation des termes de l'article L. 3171-4 du Code du travail – Abandon de la notion d'*étalement* au profit de celle de *présentation* par le salarié d'éléments suffisamment précis à l'appui de sa demande – « prise en compte » de l'arrêt de la CJUE du 14 mai 2019 – Article 31 § 2 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union.

**COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 18 mars 2020** (n° 18-10.919) P+B+R+I ..... 661

Intervention volontaire :

1°/ du Medef, Mouvement des entreprises de France

2°/ de Avosial, Avocats d'entreprise

Note **Sophie Misiraca**, Avocate au Barreau de Paris, chargée d'enseignement à l'Université de Cergy-Pontoise ..... 663



## RPDS 904-905 AOÛT-SEPTEMBRE 2020

NUMÉRO SPÉCIAL :

# L'ÉPARGNE SALARIALE

*Au sommaire :*

**L'intéressement**

**La participation aux résultats de l'entreprise**

**Les plans d'épargne dans l'entreprise**

*Chiffres et taux :*

**En vigueur au 25 août 2020**

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet [www.boutique.nvo.fr](http://www.boutique.nvo.fr)  
Prix du numéro : 7,50 € (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 € par mois ou 108 € par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

# Le DROIT OUVRIER

REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

## BULLETIN D'ABONNEMENT (annuel, 12 numéros)

---

Nom : ..... Prénom : .....

Profession ou fonctions (facultatif) : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

---

### Bulletin à retourner :

#### **DROIT OUVRIER - Service Abonnements**

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

*avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris*

Tarifs : France : ..... **105 euros**  
Étranger : ..... **137 euros**  
Adhérent CGT ou étudiant : ..... **82 euros**

---

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,  
l'envoi de la jurisprudence à :

**de préférence par mail : [droitouvrier@cgt.fr](mailto:droitouvrier@cgt.fr),**

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11